

Pour diffusion immédiate

***Création du Regroupement des tabagies du Québec
Le gouvernement se doit de clarifier l'application des lois sur le vapotage***

Montréal, le 8 février 2024 – Réglementation floue, multiplication des lois, environnement d'affaires de plus en plus complexe et incohérence dans l'application des lois, les propriétaires de tabagie en ont assez et ont annoncé aujourd'hui, la création du **Regroupement des tabagies du Québec (RTQ)** afin de défendre les intérêts de ces commerces de proximité importants pour les Québécois. La goutte qui a fait déborder le vase est la situation qui prévaut présentement dans le vapotage où le gouvernement dit une chose et fait son contraire, soit d'interdire officiellement la vente de saveurs mais tolérer qu'on puisse les vendre à part afin de les mélanger, laissant les propriétaires de tabagies dans une confusion complète quant à la ligne à suivre pour leurs opérations.

« Les propriétaires de tabagie sont inquiets et en ont ras-le-bol. Le gouvernement multiplie les lois et les règlements et après, c'est le flou total. Prenons l'exemple du vapotage. La vente de produits avec saveur est illégale et pourtant, des centaines de vapoteriers offrent des saveurs à part et sont tolérées. Le ministre de la Santé Christian Dubé doit intervenir pour clarifier les règles du jeu », de déclarer Michel Poulin, porte-parole du RTQ.

Initiative de propriétaires de tabagie, le RTQ vise à donner une voix forte sur les questions d'affaires et de réglementation aux quelque 300 tabagies du Québec. Ces commerces, au cœur de notre patrimoine culturel et économique, sont bien plus que de simples points de vente de produits du tabac. Ils offrent une gamme variée de produits, allant des magazines et articles de collection aux jouets, hobbies et billets de loterie. Le RTQ s'appuie sur quatre principes fondateurs : équité commerciale, clarté réglementaire, lutte contre le marché noir et défense du modèle traditionnel de la tabagie.

Le RTQ a l'intention de se faire entendre au cours de prochaines semaines : *« Nous serons très présents et nous interpellons le gouvernement afin qu'il clarifie les choses. Nous ne laisserons pas détruire nos commerces à cause du laxisme et de la désorganisation du MSSS »,* a mentionné M. Poulin à titre de conclusion.

Pour obtenir plus d'information sur le RTQ, consultez: tabagies.com

- 30 -

Source : Michel Poulin, porte-parole
Regroupement des tabagies du Québec (RTQ)
Tél. : 514-358-8381 / Courriel : info@tabagies.com